Union Française de l'Hélicoptère

EHA European Helicopter Association

Synthèse du 30 septembre 2026

Présentation du compte-rendu annuel de l'EASA sur les recommandations de sécurité

L'EASA a publié ce rapport le 30 juillet dernier. Il a pour objet de répertorier l'avancement des réponses apportées par le régulateur aux recommandations consécutives aux rapports d'enquêtes des accidents publiés par les bureaux d'enquête et d'analyse. Il se rapporte à l'exercice 2025.
Si 39 recommandations lui ont été adressées l'an dernier, on relève que que la prise en compte des conclusions de certaines enquêtes plus anciennes n'est pas encore achevée. Concernant les seuls hélicoptères, les travaux consécutifs à au moins un événement datant de 2012, sont encore ouverts.
Pour ceux de ses lecteurs qui n'ont pas besoin de se livrer à une analyse complète de ce dossier de plus de 100 pages qui sont loin d'être toutes consacrées à l'hélicoptère, l'UFH propose comme les années précédentes, un résumé des principaux dossiers spécifiques au secteur du vol vertical mentionnés dans ce rapport, en particuliers les plus récents.

___

Accident de parapente impliquant l'hélicoptère Airbus EC135 T2 PLUS, F-HTIN, le 11/05/2019

Un pratiquant de vol libre a été rabattu contre une falaise après être passé dans les turbulences de sillage d'un hélicoptère en approche pour assurer une mission de secours à personne.

Recommandation: Information sur les turbulences générées par les hélicoptères.

L'EASA, en coordination avec les principaux constructeurs européens d'hélicoptères, entreprendra une étude d'évaluation des ordres de grandeur de la turbulence de sillage générée par un hélicoptère par rapport à celle d'un avion de masse équivalente, en vue de diffuser une information à même de sensibiliser la communauté aéronautique sur ces phénomènes.

.../...

Accident de l'Airbus Helicopters AS350-B, F-GIBM, 07/03/2021

Collision du rotor principal avec les branches d'un grand arbre au décollage d'une hélisurface privée.

Facteur contributif évoqué : Possible altération de l'acuité visuelle du pilote.

Il est recommandé d'inclure dans la partie MED du règlement (UE) n° 1178/2011, un guide ou un moyen acceptable de conformité (AMC) proposant un module de sensibilisation pour inciter les médecins examinateurs aéronautiques (AME) à aborder librement, lors des examens médicaux de renouvellement, les conséquences physiologiques du vieillissement — en s'appuyant notamment sur un test d'évaluation de la sensibilité au contraste — dans un souci de promotion de la sécurité.
Des dispositions ont été introduites dans la RMT.0287(2)(b) pour renforcer l'examen médical des pilotes et les sensibiliser aux effets dégénératifs du vieillissement lors des examens aéromédicaux. Ces dispositions prévoient de prendre en compte les effets dégénératifs du vieillissement sur les systèmes de l'organisme à intervalles réguliers après l'âge de 40 ans, en particulier l'incidence du vieillissement sur sur l'acuité visuelle et la sensibilité au contraste et l'évaluation des facteurs de risque cardiovasculaire

___

Accident du Leonardo A109 E, I-PIKI, 05/11/2022

Le contact a été perdu alors que l'appareil assurait la liaison régulière entre une île et la côte.

Circonstance évoquée : Collision avec le relief au cours d'un vol de transport commercial dans des conditions orageuses.

L'Agence a été invitée à évaluer la nécessité de rendre obligatoire l'installation de systèmes TAWS (alerte de proximité des obstacles et du sol) sur les hélicoptères effectuant des vols de transport aérien commercial (CAT), dans le cadre du programme réglementaire 0708. Toutefois, cette tâche se heurte à l'absence de normes pour les systèmes TAWS destinés aux hélicoptères à même de répondre aux exigences de performance en matière de protection de l'enveloppe de vol ainsi que de bases de données sur le relief et les obstacles.
L'élaboration de ces normes est en cours en collaboration avec l'EUROCAE et la RTCA, avec pour objectif de les prendre en compte dans le processus réglementaire.

___

Accident Airbus Helicopters EC175 B, G-MCSH, 17/02/2023

Sur une plateforme offshore, une pale du rotor principal a été endommagée pendant les opérations de sécurisation de l'appareil par conditions météorologiques difficiles. Il est apparu qu'une défaillance du frein de rotor empêchait l'immobilisation complète du rotor.

.../...

Les investigations de l'AAIB conduites pour analyser l'événement, ont incidemment mis en évidence un défaut de mise en conformité de l'enregistreur de conversations du poste de pilotage (CVR).

L'EASA est invitée à promulguer une date limite de mise en conformité des CVR concernés, sur tous les avions à voilure fixe et les hélicoptères qu'elle certifie.

La lecture détaillée du rapport montre en outre que la prise en compte des recommandations de certains événements plus anciens n'est pas encore achevée.